



Fiche de réservation  
Sportifs a l'année 2011/2012

École du Vent en Côte des Isles  
La caillourie  
50580 Port-Bail  
Tél:02.33.10.10.96  
Email : ecoleduvent2@wanadoo.fr

Activité choisie:  Voile  Char à Voile

Participant:

Nom:		Prénom:	
Date de naissance:	Age:	Poids:	Taille:
Adresse domicile:			
Code postal:		Ville:	
Téléphone domicile:		Téléphone portable:	
Email:		N° Licence:	

Personne à prévenir en cas d'urgence:

Nom	Prénom
Adresse	
Code postale	ville
Téléphone domicile	Portable

Je soussigné, M ou Mme (Nom -Prénom) \_\_\_\_\_, père/mère, déclare autoriser mon enfant à participer aux activités proposées par l'E.V.C.I aux dates indiquées et autorise les médecins à faire pratiquer sur lui (ou elle) tous soins médicaux et chirurgicaux qui, en cas d'urgence, apparaîtraient utiles.  
J'atteste que le stagiaire est apte à nager  50m départ plongé (si + 16 ans)  25m (pour les -16 ans).

**La responsabilité des organisateurs est uniquement engagée pendant les activités, c'est à dire entre l'heure du début et l'heure de fin de séances.**

Je déclare, pour finir, accepter les conditions de ce contrat après avoir pris connaissance de ces dernières au dos de ce document.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ Signature du représentant légal  
(précédé de la mention : «lu et approuvé»)

Cadre réservée à l'E.V.C.I activité Voile ou Char à Voile enfant 180,00 € adulte 210,00€	N° facture le
Payé en CHQ _____ N° _____ ESP A.N.C.V	
Nom de la personne effectuant le paiement	
Total: _____ € le	
(possibilité de payer en 3 fois)	

## CONDITIONS GENERALES pour les sportifs a l'année

### Tarif:

Les frais d'inscription comprennent l'encadrement, le matériel, l'adhésion et la licence.  
Les chèques vacances sont acceptés.

### Conditions d'adhésion:

Le sportif doit : - Accepter les conditions du règlement de l'école du vent dans son intégralité.  
- Remplir la feuille d'inscription;

### Formalités administratives:

Le sportif majeur doit, le jour de l'ouverture du stage:

1. Régler le solde de son stage
2. Présenter **la licence voile et/ou char à voile signée et validée par le médecin**, ou certificat médical si licence non prise.
3. Présenter impérativement une **attestation de natation (25m pour les moins de 16 ans ou 50m pour les plus de 16ans )**

Pour le sportif mineur, il sera demandé l'autorisation du responsable légal

### La licence fédérale:

L'E.V.C.I est une école affiliée aux Fédérations de Voile (FFV) et de Char à Voile (FFCV). Cette reconnaissance revêt un caractère administratif et financier par:

- ◆ Le versement d'une cotisation annuelle globale par l'E.V.C.I à la F.F.V, à la F.F.C.V
- ◆ La délivrance d'une licence fédérale.
- ◆ Coût de la licence fédérale F.F.V ou F.F.C.V comprenant également le passeport et l'assurance:
  - ★ 24€ pour la voile à l'année pour les mineurs et 48€ pour les adultes ;
  - ★ 35€ pour le char à voile à l'année pour les mineurs et en loisirs, 70€ pour les adultes en compétition.

### Responsabilité de l'école

Une assurance responsabilité civile couvre les stagiaires inscrits à l'école.

L'école n'est responsable des sportifs que pendant leur présence aux cours, entre l'heure de début et l'heure de fin de séance.

### Annulation

De votre fait: Si vous annulez des séances, quelque en soit le motif, l'E.V.C.I conservera les sommes versées. Cependant, il serait appréciable de nous prévenir à l'avance en cas d'absence.

Du fait de l'E.V.C.I : L'école se réserve le droit d'annuler des séances en cas d'insuffisance de participants, ou en raison de mauvaises conditions météorologiques.  
Les sportifs en seront avertis informés préalablement, sans aucune contre partie.

**La direction n'est pas responsable des vols qui pourraient être commis dans l'établissement.**